



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 23 juin, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-MARTIN-DE-HINX, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Alexandre LAPEGUE, Maire.

JM., GARAT E., LAVO, MAISONNAVE, GUIOSE, CARCEL, LIOT, VERGEZ, POMMIERS, LASSERRE, SUDRET, DE BARROS.

Étaient absents excusés : Mmes et MM. VAN PEVENAGE (pouvoir à M. LAVO), FRAMPIER (pouvoir à L. GIBARU).

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 19

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 19

Date de la convocation : 19/06/2026

Date d'affichage : 19/06/2026

Secrétaire de séance : Philippe LIOT

Délibération n° 2026_06_23_D12

OBJET : FINANCES LOCALES - Demande de subvention FEC – Année 2026 - Travaux d'investissement.

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire, expose à l'assemblée la nécessité d'équiper les bureaux du secrétariat de mairie avec du mobilier fonctionnel et adapté, ainsi que du petit équipement de bureau.

Il présente un devis qui s'élève à un montant de **12 006,80 € TTC**.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 19 voix POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTION, DÉCIDE :



- De solliciter auprès du Conseil départemental des Landes, une subvention au titre du Fonds d'Équipement des Communes pour l'année 2026 ;
- D'autoriser Monsieur le Maire ou Mme l'adjointe aux finances, à passer commande de ces travaux, après décision de l'attribution de cette aide financière.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le tribunal Administratif de Pau par envoi sur papier, dépôt sur place ou par le site www.telerecours.fr , à compter de sa publication et de sa notification au représentant de l'État dans le département.

**Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme,**

**Le Maire,
Alexandre LAPEGUE,**

**le secrétaire de séance,
Philippe LIOT.**

